



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Juillet 2021 - n° 38



web

Sommaire

Commun'Infos n° 38

Bulletin municipal n° 38

Directeur de la publication :

M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de

Lamastre ; J. Malard, JL Barzyk,

E. Gonçalves, OTI Pays de Lamastre,
associations et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :

Mairie de Lamastre

Impression : Impressions Modernes

Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

TRAVAUX

- Pose de la première pierre de la salle polyvalente p. 4
- Avancement des travaux de la salle polyvalente p. 5
- Réhabilitation du bâtiment « Les Paillons » p. 5
- Installation d'abribus p. 6
- Mise en place de purificateurs d'air p. 6
- Coup de jeune à « La Pradette » p. 7
- Sources : captages et mise en sécurité du périmètre p. 8
- Importants travaux de voirie et d'enrobé p. 8
- Aménagements devant l'Office de Tourisme p. 9
- Lancement des travaux de la chaufferie bois p. 10

SÉCURITÉ

- Installation de défibrillateurs p. 11
- Vidéoprotection p. 11

URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme : où en est-on ? p. 12
- Lotissement Descours : des lots à vendre p. 12
- Exonération de la Taxe d'Aménagement p. 13

INSTALLATIONS

- Entreprise FPE : auto-entrepreneur p. 14
- Sérinika, un moment pour soi p. 14
- Cindy Penel, décoratrice d'intérieur p. 15
- Garage AMD Autos p. 15

BUDGET PRIMITIF 2021

p. 16

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal p. 18

SPORT & CULTURE

- Services de la Culture et des Sports p. 20
- Animations en déambulation p. 20
- Forum des associations p. 21
- Triathlon : 15 août 2021 p. 22
- Lamas'Trail : cap sur la 4^{ème} édition p. 22
- Grand Prix de la Châtaigne p. 22

VIE LOCALE

- Centre Communal d'Action Sociale p. 23
- Création d'un comité des fêtes p. 23
- Vaccination p. 24
- Outils numériques p. 24
- Changement d'adresse pour certains lamastrois p. 25
- Ouverture du plan d'eau p. 26
- Tiers-lieu « La Place » p. 26

PETITE ENFANCE

- Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) p. 27

ENVIRONNEMENT

- Ma commune en fleurs p. 28
- Les jardiniers de Macheville p. 28
- Poursuite de l'aménagement de l'arboretum p. 29

HISTOIRE

- 130^{ème} anniversaire de la gare de Lamastre p. 30

EXPRESSION LIBRE

p. 31



Edito

Madame, Monsieur,

Les élections départementales des 20 et 27 juin derniers sont désormais terminées et les résultats sur notre commune me **confortent** dans l'exercice de mes fonctions.

En effet, après les 64,51% de suffrages obtenus au soir du 1^{er} tour et les 65,18% recueillis le dimanche d'après, **les Lamastroises et Lamastros ont envoyé un message très fort...**

C'est donc rasséréiné que j'entame ce nouveau mandat de conseiller départemental et en tant que vice-président, je pourrai ainsi **œuvrer** au **développement** de tout notre territoire et particulièrement de notre commune.

Grâce à ces nouvelles fonctions au sein de l'exécutif départemental, ainsi qu'aux excellentes relations que nous entretenons avec la Région, nous allons désormais pouvoir mener à bien de nombreux projets.

Car, comme vous pourrez le constater en parcourant ce 38^{ème} numéro de Commun'Infos les **activités** et **chantiers** en cours, ainsi que ceux à venir sont importants.

Grâce aux **employés communaux** que je félicite et **aux élus de mon équipe** que je remercie, Lamastre avance et se dote d'équipements indispensables pour l'avenir.

Plus que jamais, notre commune a besoin **d'hommes et de femmes dont l'altruisme nous permettra de mener à bien nos futurs projets de développement.**

Cette **dynamique** s'illustre dans le nouveau **logo** de la ville de Lamastre avec notre « Mastrou » qui enjambe le « Grozon » et le « Doux ».

Elle se traduit ensuite avec les **nouveaux arrivants** qui sont très nombreux depuis quelque temps et qui achètent des maisons. Ils trouvent notre ville **accueillante** et **très bien dotée en équipements et services à la population.**

Bel encouragement pour nous à poursuivre dans cette voie et toujours **sans augmenter les impôts.**

A moins de s'appeler le facteur Cheval, **pour construire**, il faut être plusieurs car **ensemble** on va plus loin. Ceux qui ne l'ont pas compris et qui sont sans cesse dans la critique sans jamais rien proposer, sont bien à plaindre...

Que le soleil inonde votre été de ses rayons lumineux.

Votre maire,
Président de la communauté de communes
du Pays de LAMASTRE,
Vice-président du Conseil Départemental
de l'Ardèche
Jean-Paul VALLON

Pose de la première pierre de la salle polyvalente



De gauche à droite : Virginie Ferrand (Conseillère Régionale), Laurent Ughetto (Président du Conseil Départemental), Jean-Paul Vallon (Maire de Lamastre), Laurent Wauquiez (Président du Conseil Régional), Olivier Amrane (Conseiller Régional), Bernard Roudil (Sous-Préfet de Tournon)



Ces plans sont consultables dans le hall de la Mairie

Longtemps attendu, le projet de construction de la salle polyvalente est désormais lancé !

Samedi 6 mars dernier, c'est sur le terrain de la future salle polyvalente que le maire de Lamastre a accueilli le président de la Région, Laurent Wauquiez, venu poser la première pierre de la future salle polyvalente de Lamastre, en présence de nombreuses personnalités dont Bernard Roudil, sous-préfet, Laurent Ughetto, Président du département, Mathieu Darnaud, Sénateur, des élus régionaux et locaux, de Robert Dorgnon, architecte et des représentants de la plupart des entreprises retenues pour la réalisation de ce projet phare de l'équipe municipale en place.

La construction de la nouvelle salle polyvalente a un coût total de 2 millions d'euros et le projet est largement soutenu par :

- la Région : 600 000 € ;
- l'Etat (DETR) : 300 000 € ;
- L'Etat (France Relance) : 300 000 € ;
- le Département : 100 000 € ;
- la Communauté de communes du Pays de Lamastre : 50 000 €.

Ce bâtiment à vocation festive dédié à recevoir associations, fêtes publiques ou privées dans une salle d'une capacité de 350 places assises et une jauge de près de 500 personnes, comprend également une salle de 94 m² dédiée aux scolaires.

Toutes les personnalités présentes ce samedi ont salué la mise en œuvre de ce futur chantier qui sera réalisé par une dizaine d'entreprises locales et régionales. « Je suis très attaché à cette préférence locale pour le choix des entreprises » a précisé Laurent Wauquiez, une démarche indispensable dans ce contexte de crise sanitaire.

Un projet qui s'inscrit donc dans un futur proche puisque les travaux devraient durer environ une quinzaine de mois pour une livraison et une inauguration prévues au printemps 2022.

Avancement des travaux de la salle polyvalente



Les réunions de chantier s'enchaînent tous les jeudis matin sur site.

L'architecte, M. Robert Dorgnon, coordonne les différents corps de métier. Les fondations sont en train d'être coulées et l'entreprise Savel/BTA de Lamastre pourra ensuite commencer la maçonnerie.

Auparavant, les entreprises Comte et Gruat avaient réalisé, respectivement, la viabilisation et les terrassements.

Le chantier est désormais sur de bons rails et devrait durer un peu plus d'un an.



Cette grande salle, ainsi que ses annexes sont très attendues car les contraintes sanitaires et notamment les distanciations à respecter vont engendrer des demandes d'espaces supplémentaires.

Réhabilitation du bâtiment « Les Paillons »



Lors du dernier budget voté en mars 2021, une enveloppe de 360 000 € a été attribuée à la réhabilitation du bâtiment « Les Paillons ».

Situé route de Tournon, cet imposant bâtiment construit au début du 20^{ème} siècle doit son nom à la « Société des Paillons de l'Ardèche » qui y installe son activité en 1916.

Les « Paillons », des corbeilles ou des emballages en paille de seigle destinés à protéger les bouteilles de vins fins, champagne ou autres liqueurs ont été fabriqués dans

l'usine lamastroise jusqu'en 1926. A cette date, changement de destination, ce sont des vieux chiffons qui sont récupérés et triés selon leurs qualités : blanc, couleur, laine, coton, etc., activité qui fait rapidement faillite.

Puis en 1928, grand nombre de bestiaux amenés au marché, conduit le conseil municipal de l'époque à acheter puis transformer le bâtiment en abattoirs publics. Une fonction qu'il a gardé jusqu'en 1997, année de sa fermeture.

Depuis les « anciens abattoirs », dénomination utilisée par les lamastrois, ont servi de lieu d'entraînement au TSHV (Tir Sportif du Haut-Vivarais) et servent encore de lieux d'accueil pour des associations caritatives. L'ensemble rénové pourrait à l'avenir accueillir de nouvelles entreprises, retrouvant ainsi sa vocation première de bâtiment industriel.

Installation d'abribus

C'est avec l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes que la municipalité a, en janvier et en mars 2021, installé de nouveaux abribus à la gare routière du collège du Vivarais, ainsi qu'en centre-ville de Lamastre.



Abribus au collège du Vivarais

Au collège du Vivarais

Courant janvier, des abribus ont été installés à la gare routière, au collège du Vivarais. Cet équipement complète et finalise les importants travaux de modernisation de cet espace.

Cette installation permet de renforcer la sécurité des collégiens et élèves des établissements scolaires lamastrois (Collège du Vivarais, Ecole élémentaire publique et Ensemble scolaire Charles de Foucauld) qui l'utilisent. Pour rejoindre leur école et prendre leur correspondance, une navette est mise en place.



En centre-ville

Dans une démarche d'amélioration de la circulation et de la sécurité dans le centre-ville, le sens de circulation des bus et l'emplacement des arrêts de bus ont été changés.

Le nouvel arrêt de bus et l'abribus sont désormais situés en face de la fontaine Seignobos, avec accès aux personnes à mobilité réduite. L'abribus a été positionné en respectant les distances réglementaires, ainsi que des bandes podotactiles pour les mal voyants.

Ce sont les services techniques de la ville de Lamastre qui ont procédé aux travaux de fouilles et de maçonnerie.

Olivier Amrane (Conseiller régional) et Jean-Paul Vallon (Maire)

Mise en place de purificateurs d'air



Dans un souci sanitaire et de protection des enfants et des agents, la municipalité a installé deux purificateurs d'air dans les cantines des écoles publiques : un à la maternelle et l'autre à l'école élémentaire.

Ces nouveaux équipements ont une grande capacité de filtration et éliminent plus de 99% des particules, dont la Covid-19.

Ils ont été financés à 80% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coup de jeune à « La Pradette »



D'importants travaux ont été effectués sur l'aire de jeux de « La Pradette » et de nouveaux équipements pour se divertir ont été installés pour le plus grand plaisir des plus jeunes !

Depuis le mois de mai, les enfants fréquentant le site de « La Pradette » ont pu découvrir de nouvelles structures, de quoi s'amuser en toute sécurité avec des jeux adaptés pour une tranche d'âge plus large et une plus grande diversité.

Les équipements existants ont été complétés par 4 nouveaux jeux :

- des **blocs géométriques** pour s'initier aux joies de l'**escalade** : grimpe horizontale, verticale ou en devers ;
- un **tournequin** « **super nova** » pour tester et développer le sens de l'équilibre ;
- une **balançoire nid d'oiseau** ;
- et une **tyrolienne** pour les adeptes du frisson et de l'action.

Il y en a pour tous les goûts !

La municipalité a souhaité réaménager cet espace très prisé des habitants, des assistantes maternelles et des touristes (voyageurs du « Mastrou » et autres...).

Ce sont les services techniques de la mairie qui ont été chargés de préparer le chantier. Les nouvelles structures ont été achetées auprès de l'entreprise Kompan et c'est la société Totem qui les a installées.

Le coût total de ces nouvelles infrastructures s'élève à 37 000 €, financé pour moitié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Sources : captages et mise en sécurité du périmètre



Un des captages de Goutteneyre

D'importants travaux ont été réalisés en ce début d'année pour la mise en conformité et l'amélioration du captage des sources de Goutteneyre qui alimentent la commune en eau potable depuis la fin du 19^{ème} siècle.

Dans un deuxième temps un périmètre sera défini et matérialisé par la pose de clôtures infranchissables dans un rayon de 5 m autour de chaque point de captage, afin de les protéger au maximum que ce soit de la végétation ou des animaux ou d'autres intrus.

Les sources de Perret et Maisonneuve seront à leur tour réhabilitées dans les 3 ans à venir.

Ces travaux indispensables permettent à la commune de proposer à la population une eau de qualité en dehors de la période d'étiage obligatoire.

Le budget qui leur est consacré est de 133 000 €.

Importants travaux de voirie et d'enrobé



Rue Charras

ardèche
LE DEPARTEMENT

Courant avril, d'importants travaux de voirie ont été réalisés dans le centre-ville, à l'initiative du Département de l'Ardèche.

C'est l'entreprise « Eiffage Route » qui a procédé au rabotage de l'avenue Victor Descours, la Place Rampon, l'avenue Boissy d'Anglas, ainsi que les rues Ferdinand Charras, Chalamet, Désiré Bancel et d'une partie de la place Montgolfier ; soit 6 000 m² au total.

Pour la finalisation de ces travaux, la commune a financé la remise à niveau des 92 bouches à clef et d'une vingtaine de tampons du réseau d'eau. Des travaux de peinture routière ont complété cette réalisation.

Pour améliorer et sécuriser la circulation, deux chicanes vont être installées sur l'avenue Victor Descours. Les passages piétons ont été repeints par les services techniques de la commune.

Un chantier indispensable au vu de l'état dégradé de la chaussée qui facilite désormais le trafic des usagers dans le centre-ville.



Rue Désiré Bancel



Rue Charras



Place Rampon

Aménagements devant l'Office de Tourisme

Le vélo prend de plus en plus d'importance aussi bien en matière de tourisme que de déplacements doux en général.

L'Office de Tourisme du Pays de Lamastre a obtenu le label « Accueil Vélo ». Le Train de l'Ardèche achemine en gare de Lamastre un nombre de cyclistes en augmentation constante, dans des wagons aménagés spécialement.

La Dolce-Via a été désignée en 2021 et pour la deuxième année consécutive meilleure voie douce d'Europe. La fréquentation sur l'ancien linéaire du Chemin de Fer Départemental explose et les vélos en représentent les 2/3.

Compte tenu de ce développement du cyclisme sous toutes ses formes sur notre territoire, un dossier d'aménagement « Accueil Vélo » a été déposé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des financements « Bonus Relance ». Une subvention de 50 % a été obtenue pour ce projet.

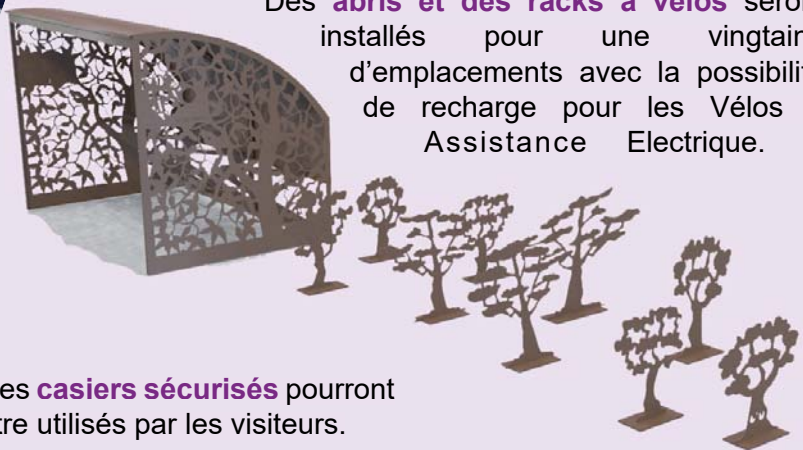


L'espace devant l'Office de Tourisme a été aménagé avec, dans un premier temps, la pose de potelets qui permettent de bien délimiter le parking.

Un **cheminement avec des clous** au sol d'un diamètre de 12 cm et un fléchage est mis en place entre la gare et le départ de la Dolce-Via, place du pont de Tain.



Des **abris et des racks à vélos** seront installés pour une vingtaine d'emplacements avec la possibilité de recharge pour les Vélos à Assistance Electrique.



Des **casiers sécurisés** pourront être utilisés par les visiteurs.

Deux fresques seront réalisées, l'une sous le coin pique-nique entre l'Office de Tourisme et les ateliers, l'autre pour masquer le transformateur électrique.

Et pour finir du **mobilié urbain** (tables, bancs, poubelles...) sera mis à disposition de tous.

Ce projet a pour ambition d'être la « tête de gondole » en matière d'accueil vélo de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Une réflexion collective a déjà été entreprise pour les futurs aménagements de chaque commune pour faire de notre territoire un précurseur en la matière !

Lancement des travaux de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur biomasse aux écoles publiques, crèche, fanfare



Le mercredi 5 mai, élus et responsables du SDE 07 ont procédé au lancement des travaux de cet important chantier

Depuis 1964, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) est le partenaire privilégié des 335 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public, mais aussi pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et les bornes de charge pour véhicules hybrides rechargeables et électriques.

Une énergie 100% renouvelable

Maître d'ouvrage délégué, le SDE 07 accompagne la municipalité pour les travaux de la chaufferie au bois et du réseau de chaleur biomasse qui permettront de remplacer la chaudière fioul de l'école publique, les chaudières individuelles gaz des logements communaux et les convecteurs électriques de la crèche intercommunale et du local de la fanfare. Le SDE 07 passe les marchés correspondants avec des entreprises régionales qualifiées.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur de la transition énergétique lui permettant de diminuer sa consommation d'énergie de près de 56 % et les émissions annuelles de gaz à effet de serre de l'ordre de 127 tonnes de CO₂.

Les travaux concerneront :

- la mise en place de 2 chaudières « Froling » fonctionnant aux granulés de bois d'une puissance unitaire de 100 kw ;
- la création d'un silo de stockage ;
- la création d'un réseau de chaleur enterré d'une longueur de 10 m entre l'école élémentaire et la crèche intercommunale ;
- le remplacement des convecteurs électriques à la crèche et au local de la fanfare par des radiateurs qui seront couplés au réseau de chaleur au bois.

D'importants travaux d'isolation et remplacement des fenêtres vont être engagés sur les bâtiments qui seront raccordés à ce réseau.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Coste basé à Valence. Les travaux sont assurés par l'entreprise Dalkia.

La mise en service de cet équipement est prévue pour l'automne prochain.

Financements publics

Pour ce projet, nous avons sollicité l'Etat (DSIL), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Appel à projets bois énergie et Bonus Relance) et le Département de l'Ardèche (dispositif Contrat d'objectifs ENR MDE, Fonds Chaleur de l'ADEME et Pass Territoires).

Installation de défibrillateurs pour sauver des vies

Dans le cadre de la prévention santé, cette année la collectivité a décidé d'installer des défibrillateurs sur plusieurs sites de la commune.



A l'heure actuelle, **trois défibrillateurs sont d'ores et déjà en service** : un à l'église de Macheville, un au temple et un en mairie.

D'ici la fin de l'année, **3 nouveaux défibrillateurs seront installés en extérieur** : un au stade Marc Verdier, un au stade Pierre Payet et un au stade de Rugby. Le coût total de ces équipements s'élève à 8 200 €.

Rappelons que les défibrillateurs sont des appareils qui permettent d'augmenter le taux de survie chez les victimes d'arrêt cardiaque. En effet, l'utilisation de cet appareil constitue, avec l'appel aux secours et la réanimation cardiopulmonaire, l'un des trois gestes qui permettent de sauver une vie.

Vidéoprotection



Depuis 2018, un programme de vidéoprotection a été mis en place avec l'installation de 12 caméras dans divers quartiers de la ville.

Dans l'objectif de parfaire cet équipement qui n'a pas manqué de montrer son efficacité dans la résolution de plusieurs affaires, trois nouvelles caméras ont été installées : O'Gradins, route de Vernoux et rue Jules Ferry.

Cet investissement dont le coût s'élève à 18 720 € a reçu le soutien financier de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Plan Local d'Urbanisme : où en est-on ?



La commune a lancé la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en novembre 2014.

Après débat et approbation des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par le conseil municipal en 2018, l'arrêt du PLU en janvier 2019, suivi de la transmission du projet de PLU pour avis aux personnes publiques associées, l'enquête publique s'est déroulée du 09/02/2021 au 11/03/2021.

Les lamastrois ont pu, lors des permanences du commissaire enquêteur, interroger celui-ci sur le PLU et transmettre leurs remarques éventuelles.

L'élaboration du PLU entre dans sa phase finale.

Les remarques de la population, du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées ont été synthétisées et analysées avec la collaboration de la Direction Départementale des Territoires (DDT), afin de proposer l'approbation du PLU au conseil municipal très prochainement.

Lotissement Descours : des lots à vendre

D'ici quelques mois, la commune va procéder à la viabilisation de 3 lots au lotissement Gérard Descours (quartier au dessus de l'hôpital de Lamastre) qui seront ensuite mis en vente.

La collectivité aura à sa charge la viabilisation des lots. Cela consiste à raccorder les futurs terrains aux différents réseaux : eau, électricité, assainissement, téléphone, etc. avant de les mettre en vente pour les futurs acquéreurs.

Le coût total de cette viabilisation est estimé à 28 000 € HT.

Une fois cette étape effectuée par la mairie, au total ce seront donc 5 500 m² répartis en 3 lots qui seront vendus pour des futures constructions :

- 2 lots de 1 800 m² environ au prix 39 000 € HT ;
- 1 lot de 1 900 m² environ au prix de 40 000 € HT ;
- soit un prix TTC d'environ 25 € le m².

Si vous êtes intéressés par l'achat d'un des terrains, nous vous invitons d'ores et déjà à prendre contact avec le service « Urbanisme » de la mairie.

Contact :

M. Franck Bruyère - Tél. 04 75 06 41 92

Prise de rendez-vous en ligne possible via le site internet de la commune : www.lamastre.fr (rubrique « Urbanisme »).



*Plan de situation :
Emplacement des 3 futurs lots*

Exonération de la Taxe d'Aménagement

21 ANS DÉJÀ !

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la municipalité de Lamastre a décidé l'**exonération** totale de la taxe locale d'équipement à l'ensemble des permis de construire délivrés, afin d'encourager les constructions sur la commune.

Puis, en 2012, la Taxe d'Aménagement (TA) succède à cette taxe locale d'équipement et **le conseil municipal a une nouvelle fois décidé de renoncer à percevoir cette taxe sur la totalité de son territoire.**

Désormais, cette exonération d'impôt communal s'applique sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable). **Seul le Département de l'Ardèche encaisse cette taxe.**

EXEMPLE : Avec une taxe d'aménagement de 5 % pour une maison individuelle de 160 m², la part communale serait de 4 177 € et celle du Département de 1 337 €, soit un total de 5 514 €.

Exemple de calcul TA - Maison individuelle

Construction d'une résidence principale de 160 m² de surface taxable (120 m² local habitation et 40 m² de garage)



Les 100 premiers m² bénéficient de l'abattement de 50 % de la valeur taxable au m², soit 380 €*.

Part communale avec taux de 5 % : détail ci-dessous :

100 m ² x 380 €/m ² x 5 % =	1 900 €
+	
60 m ² x 759 €/m ² x 5 % =	2 277 €
<small>*Valeur 2020</small>	
Montant part communale de TA =	4 177 €
Montant part départementale	= 1 337 €
(taux de 1,6 % pour l'Ardèche)	
Total taxe d'aménagement :	5 514 €
	1 337 €

Exonération communale de 4 177 €

Seule la part Départementale est à payer

UNE ECONOMIE CONSÉQUENTE POUR CEUX QUI VEULENT CONSTRUIRE !

Entreprise FPE : auto-entrepreneur



Une nouvelle entreprise de dépannage s'est installée sur la commune, aux Oisillons.

Elle a pour nom « FPE » pour Franckie, Plomberie, Electricité.

Franckie Roublicq, 47 ans, ancien militaire engagé, en couple et père de deux enfants, propose désormais ses services : dépannage et installation électrique, chaudière, pompe à chaleur, sanitaire, plomberie et chauffage.

Fort de 18 ans d'expérience dans ces divers domaines, il saura réaliser vos chantiers avec le souci d'un travail soigné.

Cet auto-entrepreneur vous apportera conseil et professionnalisme, attentif à trouver une solution à chaque problème et satisfaire les attentes de ses futurs clients.

Contact

Franckie Roublicq - 07270 Lamastre
Tel. : 06 87 39 44 50
Courriel : fpeentreprise@gmail.com

Sérénika, un moment pour soi



Installée à Lamastre depuis l'automne 2020, Marika Varosi vous propose différentes activités en médecine alternative et thérapie d'accompagnement personnel.

- Praticienne en massage « Edonis » : méthode naturelle de massage travaillant sur les méridiens, les muscles, etc.

- Praticienne en « Dien Chan » (ou réflexologie faciale) : utilisation de simples stimulations tactiles sur la peau du visage et du crâne. Ces stimulations envoient les signaux à notre cerveau pour activer le processus d'auto guérison. C'est le cerveau qui se charge d'autoréguler la zone affectée.

- Praticienne en psychologie énergétique, technique de gestion des émotions en EFT (Emotional Freedom Technique).

Ces différentes méthodes permettent de soulager : la fatigue nerveuse, les troubles fonctionnels, l'insomnie, la fertilité, les acouphènes... et retrouver la confiance en soi.

Contact

Marika Varosi - « Sérénika, un moment pour soi »
10 Grande Rue d'Odon - 07270 Lamastre
Tél. : 06 49 68 48 36
Courriel : marikava59@gmail.com

Cindy Penel, décoratrice d'intérieur et boutique « Adopte un meuble »



Contact

Cindy Penel Décoratrice
Boutique « Adopte un meuble »
7, rue Désiré Bancel - 07270 Lamastre
Tél. : 06 10 45 73 64
Courriel : adh.cpenel@gmail.com

Décoratrice d'intérieur et boutique proposant du mobilier, objets et accessoires de décoration, mais aussi cosmétiques naturels, bijoux, linge de maison, photographie, peinture, etc. issus de créateurs passionnés, et provenant de circuits courts.

Décoratrice d'Intérieur sur la région depuis plus de 7 ans, particuliers et professionnels la sollicitent pour tous types de projets intérieurs : acquisition d'une habitation, rénovation d'un logement actuel, création d'une pièce supplémentaire, conception d'une nouvelle cuisine, ou encore accompagnement des professionnels sur l'agencement et l'image de leur entreprise.

Elle s'attache à prendre le temps de comprendre le mode de vie ou de travail de ses clients et des contraintes qu'ils rencontrent pour leur apporter des solutions sur mesure. Chaque projet étant unique, les clients ont le choix de faire appel à elle à différents stades de leur projet : choix de teintes et revêtements, réalisation de plans, projection de vues intérieures en 3 dimensions, jusqu'à la mise en relation avec des professionnels compétents.

Depuis 1 an, l'ouverture de sa boutique artisanale au cœur de Lamastre lui permet de proposer un service d'accessoirisation sur mesure, en mettant en relation clients et artisans locaux.

Retrouvez cette créativité sans limite au 7 rue Désiré Bancel à Lamastre !

Garage AMD Autos - Agent Renault



Contact

Garage AMD Autos - Agent Renault
22, place Montgolfier - 07270 Lamastre
Tél. : 04 75 09 31 01
Courriel : amdautos07@orange.fr

Magalie, Arnaud et leur fils Dionys sont installés à Lamastre depuis mai 2020.

Ces nouveaux commerçants vous reçoivent à leur nouvelle enseigne « AMD Autos », agence Renault, au 22 place Montgolfier.

Magalie s'occupe de vos dossiers, vos devis, vos factures et recherches particulières de véhicules alors qu'Arnaud, seul mécanicien, prend en charge les véhicules : mécanique, carrosserie, nettoyage après interventions, etc.

AMD Autos assure également la vente de véhicules neufs et d'occasions toutes marques et vous dépanne 24h/24 et 7j/7. Ils sont agréés assistance et fourrière départementale.

Un couple à votre service qui vous accueillera dans la bonne humeur et le professionnalisme !

Plus de 4 Millions d'€uros d'investissements multigén

Tourisme et environnement

37 500 €



Aménagement d'un accueil vélos

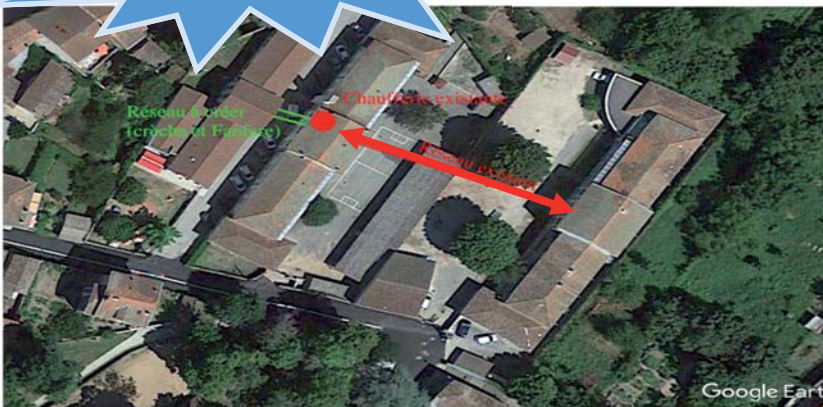


65 000 €

Aménagement de l'arboretum

Education

571 000 €



Travaux chaufferie bois écoles et isolation thermique des bâtiments

20 000 €



Plan numérique / Purificateurs d'air

Jeunesse

37 000 €



Aménagement de l'aire de jeux du parc de la Pradette

Communication

20 000 €



Site internet

NB : Tous les investissements n'apparaissent pas



Salle Polyvalente

2 256 000 €



Economie

360 000 €



Réhabilitation du bâtiment les « Paillons »



Sécurité

33 000 €



Défibrillateurs pour les stades et vidéoprotection



Marché des créateurs et animations musicales

Judi 5 août 2021

- De 9h à 19h : Marché d'artisans et d'artistes locaux et régionaux.

Retrouvez des productions variées faites avec passion par des artisans et des artistes de talent. Achats utiles ou « coup de cœur », des dizaines d'idées cadeaux !

Animations musicales avec deux groupes locaux : « Brass Ferraille » et « Paddy in the smoke ».

- A partir de 20h, déambulation musicale avec le groupe « Lâche pas la patate ».



Un été de transition

Les nouvelles mesures sanitaires mises en œuvre par le gouvernement laissent poindre un peu plus de liberté pour cet été, cependant il sera opportun que chacun respecte les gestes barrières et les règles en vigueur.

Pour cette saison estivale, l'Office de Tourisme compte sur les participants pour s'amuser, découvrir, se créer des souvenirs, profiter et apprécier l'instant présent !

Brocante et vide-grenier

Dimanche 25 juillet 2021, l'Office de Tourisme n'attend pas moins d'exposants que les années précédentes !

Chaque année, c'est près d'un kilomètre de brocante qui se déballe dans le centre-ville de Lamastre tenu par plus de 100 exposants !

La grande brocante de Lamastre est devenue le rendez-vous incontournable des chineurs et des badauds depuis 16 ans déjà !

Un air de musique viendra agrémenter cette journée festive et les restaurants seront ouverts toute la journée à cette occasion.

Rassurez-vous, si vous oubliez votre chapeau ou votre éventail lors de votre venue, vous serez au bon endroit pour en trouver un à moindre coût !



L'Office de Tourisme « hors les murs »



Un Office de Tourisme itinérant pour aller à la rencontre des touristes !

L'objectif dans ce nouveau projet est de capter l'attention des touristes qui n'auraient pas franchi la porte de l'Office de Tourisme.

L'équipe espère qu'ils soient opportunistes et profitent de la trouver sur leur chemin pour obtenir des informations touristiques.

Ouvrez l'oeil ! L'équipe de l'Office de Tourisme pourrait se trouver sur la Dolce Via, aux plans d'eau, sur le marché de Lamastre et bien plus encore !!



Balade à la fraîche

Un brin de fraîcheur après une journée ensoleillée !



Une petite promenade familiale de 2 heures maximum au cours de laquelle l'un de nos passionnés vous raconte une histoire... une histoire folle, une histoire riche, une histoire de nature... au gré de ses humeurs ! Les touristes adorent, les locaux en redemandent !! Alors comment résister à découvrir, avec une nouvelle perspective, les 11 communes du Pays de Lamastre ?

Pour la bonne organisation des balades et du covoiturage : la réservation est obligatoire et se fait aux bureaux de l'Office de Tourisme (Lamastre et de Désaignes).

Tarif : 2 € par personne de plus de 12 ans.

Programmation disponible sur demande aux bureaux de l'Office de Tourisme.

Patrimoine & Co

Un lieu d'échange, un temps de partage, un moment récréatif pour découvrir ou redécouvrir son village dans la joie et la bonne humeur !

Tout au long de la saison estivale 2021, l'Office de Tourisme vous donne rendez-vous dans les communes du Pays de Lamastre pour les soirées « Patrimoine & Co ».

Festif et familial, ces rendez-vous de pays rassemblent les locaux et les touristes autour des traditions et savoir-faire ardéchois, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Après une première programmation remarquable en 2020, cette année sera celle de la confirmation !

Pour cela, une recette très simple : Prenez une belle poignée de producteurs heureux et d'artistes souriants, ajoutez un soupçon de musique et quelques pas de danses. Chantez à discrétion et régalez-vous de votre plus belle soirée d'été !

Le seul mot d'ordre : s'amuser !

Chaque Patrimoine & Co est unique : marché de producteurs, animation musicale, exposition, démonstration artistique... sont autant d'éléments qui peuvent venir animer cette soirée estivale ! Dates disponibles à l'Office de Tourisme (Tél. 04 75 06 48 99).

Pour des raisons pratiques et de facilité de gestion, l'Office Municipal Culturel (OMC) et l'Office Municipal des Sports (OMS) ont été internalisés en ce début d'année.

Deux régies d'avance et de recettes ont été créées et ce sont désormais le Service de la Culture et le Service des Sports qui organiseront les manifestations prévues dans ces deux domaines.

Une nouvelle manière de fonctionner pour ces deux services qui, dans leur volonté de toujours animer la commune, proposent pour cet été dans le cadre des « Jeudis de l'été » des déambulations festives et les traditionnelles manifestations sportives que sont le Triathlon, le Lamas'Trail, le forum des associations et le Grand Prix de la Châtaigne. **Contacts : culture@lamastre.fr / sports@lamastre.fr.**

Animations en déambulation

**CHAQUE JEUDI SOIR :
DU 8 JUILLET AU 26 AOÛT 2021 !**

En raison de la situation sanitaire incertaine lors de la programmation estivale, les organisateurs ont décidé de proposer pour cette année encore, des animations en déambulation les jeudis soirs, pour animer le centre-ville de Lamastre !

Dès 20h, vous pourrez découvrir des musiques éclectiques qui créeront une ambiance joyeuse pour vos soirées d'été.

ville de
Lamastre

ANIMATIONS MUSICALES

« Les jeudis de l'été »

→ Programme ←

- Jeudi 8 juillet · Wonder Brass Band
- Jeudi 15 juillet · Atypic Groove
- Jeudi 22 juillet · Les Chats Badins
- Jeudi 29 juillet · The Memory Box
- Jeudi 5 août · Lâche pas la patate
- Jeudi 12 août · Le Pépères Band
- Jeudi 19 août · Trio Colibri
- Jeudi 26 août · Coquillages et Crustacés

en déambulation
à partir de 20h

Wonder Brass Band Fanfare de rue féminine

En 2001, quatre musiciennes aux parcours atypiques se rencontrent, s'influencent et créent un univers éclectique, aux accents jazz, funk et latins. Elles proposent un répertoire énergique et empreint d'humour à travers des compositions personnelles et des arrangements originaux. Leur jeu scénique et musical leur permet d'investir les rues des petites villes comme les scènes des festivals.

Jeudi 8 juillet
2021
à partir de 20h
Retourtour

Atypic Groove Batucada, percussions brésiliennes

Un spectacle avec percussions, danse et chant. Une parade lumineuse et un joli bouquet de Violettes !!! Des percussions, de la couleur, des échassières perchées, de la danse et des confettis... Une parade carnavalesque, une déambulation rythmique et percussive !

Jeudi 15
juillet 2021
à partir de 20h
Centre-Ville

Les Chats Badins Swing, Lindy Hop, Charleston

Composé d'un quintette de musiciens talentueux, l'orchestre est souvent rejoint par son public lors de spectacles ou d'animations de rue, pour des initiations aux danses swing (Lindy Hop, Charleston) !

Jeudi 22
juillet 2021
à partir de 20h
Centre-Ville

The Memory Box **Swing'N'Roll**

The Memory Box est un groupe Drômois de Swing'N'Roll porté par un trio vocal. Multi instrumentistes, Emilie, Nolwenn et Sabine s'amuse à réarranger des tubes swing and rock des années 40-60 (Andrews Sisters, Janis Martin, Wanda Jackson, The Chordettes...). C'est vrai... ça sent l'Amérique, la Pin-up et même le Lindy hop !

**Jeudi 29
juillet 2021**
à partir de 20h
Centre-Ville

Le Pépères Band **Reprises des Beatles**

La fanfare « Le Pépères Band » est née en octobre 2002 dans le Roussillon. Ces farfelus passionnés des Beatles ont repris le concept de « Sergent Peppers lonely hearts club band » (album enregistré en 1967 par les Beatles), pour amener la musique des « fab four » dans la rue. Ils ont donc réarrangé les chansons des Beatles pour pouvoir les jouer avec une fanfare composée de six cuivres et de deux percussions.

**Jeudi 12 août
2021**
à partir de 20h
Centre-Ville

Trio Colibri **Musique Brazil / Africa**

Leur répertoire de compositions instrumentales puise son inspiration dans la tradition, les mélodies, les harmonies, les rythmes de l'Afrique de l'ouest et du Brésil. La surprenante rencontre des cordes africaines et brésiliennes : le nouveau son Brazil/Africa !

**Jeudi 19 août
2021**
à partir de 20h
Centre-Ville

Coquillages et Crustacés **Samba, Rock'n'Roll**

Un peu de percussions et beaucoup de rigolade. Venez chanter avec nous « maman les p'tits bateaux » sur des rythmes de Samba ou de Rock and Roll. Les 3 P : Palmes, Percussions et « Ponne » humeur !

**Jeudi 26 août
2021**
à partir de 20h
Centre-Ville

Lâche pas la patate **Musique Cajun**

« Lâche pas la patate » vous emmènera en voyage au pays des Bayous de la Louisiane, au son de la musique Cajun. Basée à l'origine sur le trio : mélodéon, violon, guitare et animée par les chants hauts en couleur de nos cousins francophones, métissée et enrichie aux accents de la Nouvelle-Orléans par la magie du trombone, cornet, banjo, washboard et même aussi ukulélé et flûte en bois, c'est une musique à danser, une musique pour laisser les bons temps rouler !

**Jeudi 5 août
2021**
à partir de 20h
Centre-Ville

Forum des associations

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021

Si l'année dernière il n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, le Service des Sports espère pouvoir donner rendez-vous à toutes les associations lamastroises et du canton.

Ce sera donc le samedi 4 septembre, de 9h à 13h, que la population pourra découvrir le riche tissu associatif du territoire.

Chacun pourra présenter ses atouts pour séduire le plus grand nombre de personnes à la recherche d'activités sportives, culturelles, solidaires ou environnementales...

Petits et grands pourront ainsi choisir et prévoir leurs loisirs ou occupations pour l'année à venir.

Pour une meilleure organisation, les associations sont invitées à s'inscrire dès à présent.

Contact : sports@lamastre.fr



Triathlon 15 août 2021

**Le Triathlon de Lamastre
aura lieu le dimanche 15
août prochain**

Une manifestation organisée conjointement par la Communauté de communes Val'Eyrieux et le Service des Sports de Lamastre.

Après les 750 m de natation au lac des Collanges, les triathlètes s'élanceront pour les 22 km à vélo, puis ce seront les 6 km de course à pied le long de la Sumène qui clôtureront l'épreuve.

Inscriptions en ligne :
www.chronospheres.fr

Grand Prix de la Châtaigne

Samedi 30 octobre 2021

Organisé par le service des Sports de la Mairie de Lamastre, en partenariat avec la Caisse Locale du Crédit Agricole, quelques changements ont été apportés à cette course.

- Il s'agit désormais d'un « **Urban-Trail** » de **12 km en semi-nocture** dans le centre-ville de Lamastre (Attention : départ à 18h).

- De 15h45 à 17h, **des courses gratuites ouvertes pour les jeunes de 4 à 16 ans** seront proposées.

- Des animations ponctueront également la fin d'après-midi.

Réservez dès à présent votre date pour cette manifestation conviviale et familiale qui sera clôturée par la traditionnelle rôtie de châtaignes !

Informations : www.lamastre.fr

Inscriptions Urban-Trail
Challenge Yves Forot :
www.chronospheres.fr

Lamas'Trail : cap sur la 4^{ème} édition !



C'est le dimanche 12 septembre 2021, en matinée, que se déroulera la 4^{ème} édition du « Lamas'Trail », bien sûr si les conditions sanitaires encore incertaines le permettent.

La formule 2020 ayant rencontré un franc succès, le Service des Sports a décidé de la reconduire pour 2021, en partenariat avec la mairie du Crestet.

Les trailers sont donc invités à s'inscrire pour le parcours de leur choix :

- **12 km « Tour de Monteil »** (dénivelé 450 m D+) ;
- **21 km « Lamas'Trail »** (dénivelé 950 m D+).

Ces deux tracés les emmèneront à travers la campagne sur des chemins parfaitement balisés avec départ et arrivée en centre-ville de Lamastre.

Le Service des Sports compte, comme à l'accoutumée, sur la motivation et l'implication de ses nombreux bénévoles pour garantir la réussite de cette manifestation toujours attendue.

Une randonnée « Tour de Monteil » de 12 km pour les marcheurs complètera cette matinée sportive.

Nous vous attendons nombreux pour profiter, en courant ou en marchant, des magnifiques paysages du Pays de Lamastre !

Inscriptions en ligne : www.chronospheres.fr
Renseignements et règlement : www.lamastrail07.com
Courriel : lamastrail07270@gmail.com

FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

MARDI 13 JUILLET
A PARTIR DE 21H45
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
SUIVIE DE L'ENVOI DE LA
MONTGOLFIÈRE

MERCREDI 14 JUILLET
A 22H30
FEU D'ARTIFICE



Centre Communal d'Action Sociale



Pas de repas mais des colis gourmands pour les aînés de notre commune !

En raison de la crise sanitaire, cette année le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'a pas pu avoir lieu fin janvier comme habituellement.

Pour pallier ce manque, la municipalité a offert des colis aux lamastrois de 70 ans et plus.

Près de 400 personnes ont donc pu recevoir leur colis dans un sac anniversaire célébrant les 400 ans du marché avec à l'intérieur des douceurs du terroir à déguster, approvisionnées auprès de commerçants locaux : le Cabas de Steph, Magique Ardèche, Desbos Boissons, la Ferme du Châtaignier, le Pain d'Antan, la Pâtisserie Molès.

On pouvait également y trouver le set de table proposé habituellement lors du repas depuis de nombreuses années.

Un geste très apprécié par les aînés de notre commune en ce début d'année.

Des permanences sont tenues chaque jeudi après-midi, à partir de 14h, par Marceline Vigne et Isabelle Trouilleton.

Création d'un Comité des fêtes



De gauche à droite : Manon Maneval, Alain Dekairelle, Elsa Rochedy, Jérôme Dumas, Mickaël Desbos et Romane Dumas

Depuis quelque temps, l'idée germait dans certaines têtes de recréer un comité des fêtes pour animer et dynamiser le village et depuis octobre 2020 c'est chose faite !

Ainsi, un bureau s'est constitué, comprenant : Jérôme Dumas (Président), Alain Dekairelle (Vice-président), Elsa Rochedy (Trésorière), Manon Maneval (Secrétaire) et Romane Dumas (Chargée de la communication). Ce groupe est complété par une dizaine de membres actuellement.

Les projets ne manquent pas : concours de pétanque, inter-villages, animations à thème... mais la situation sanitaire les pousse à reporter ces manifestations !

Leur objectif est d'animer la commune par deux ou trois manifestations « phares » qui seraient amenées à perdurer dans le temps.

Un partenariat entre le service de la culture et l'association est envisagé notamment pour une aide logistique de la mairie. Et pour retrouver l'ambiance des jeux et des animations des 14 juillet d'antan, l'association projette l'organisation des festivités de la Fête Nationale pour 2022 avec des nouveautés et l'implication du plus grand nombre.

Pour 2021, d'ores et déjà un concours de pétanque est prévu le vendredi 27 août en soirée !

Toute personne intéressée pour intégrer le comité des fêtes est la bienvenue.

Informations et contact :

Courriel : comitefeteslamastre@gmail.com

Facebook/Comité des fêtes Lamastre

Vaccination

Le centre de vaccination de Lamastre est effectif depuis le 18 janvier 2021.



Installé au centre culturel de Lamastre jusqu'à fin mai, le centre de vaccination a été transféré à la Résidence des Bords du Doux de Lamastre (salle « Arc en ciel »).

Après une mise en route difficile par manque d'attribution de doses, la vaccination a désormais trouvé son rythme de croisière.

Depuis le début de cette campagne jusqu'au déménagement (fin mai), ce sont 11 772 personnes qui ont été vaccinées ; dont 1^{ère} injection : 7 690 et 2^{ème} injection : 4 082.

La mise en place de cette structure a grandement facilité l'accès à la vaccination sur le territoire et au-delà.

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réussite de cette opération sanitaire : l'ensemble des professionnels de santé actifs ou retraités, les agents municipaux, etc.

Informations :
Tél. : 04 75 06 16 29



Outils numériques

Depuis plusieurs mois, les membres du groupe de travail en charge de la communication travaillent sur un nouvel univers graphique et numérique pour la commune de Lamastre.

Un nouveau logo moderne pour notre commune dynamique !

Dans un premier temps, il a été décidé de moderniser le logo de la ville et une nouvelle identité graphique a été adoptée. C'est donc un nouveau logo que nous vous présentons et qui viendra désormais remplacer l'ancien.



Refonte du site internet

Le site internet étant devenu obsolète et plus vraiment dans « l'air du temps », une refonte complète de celui-ci a été engagée avec l'entreprise « 6Tematik » de Romans-sur-Isère.



Ce nouveau site vous proposera désormais une navigation facilitée au travers d'une ergonomie plus moderne et adaptée aux outils numériques actuels. Les démarches usuelles se voient donc simplifiées avec l'accès à de nombreuses demandes via internet : prise de rendez-vous en ligne pour vos cartes d'identité, passeports, dossiers d'urbanisme ; pré-réservation de salles, formulaires en lignes, réservation et paiement de la cantine scolaire, etc. Et bien sûr toutes les informations utiles concernant la mairie et ses services, l'éducation, la vie locale et associative, les animations, etc.

Vous pourrez donc bientôt apprécier cette nouvelle physionomie et les modules offrant de multiples possibilités d'informations et de services.

Application « Comm'une Actu »



Pour compléter cette offre numérique, un nouvel outil sera disponible pour la population avec l'application « Comm'une Actu » qui vous permettra de retrouver toutes les informations et alertes de la collectivité et des acteurs de la vie économique et associative.

Soyez attentifs, le lancement de ces deux applications numériques sera effectif dans les prochaines semaines !

Pour toute information/aide : 04 75 06 36 98 / ccm@lamastre.fr

Changement d'adresse pour certains lamastrois

A charge de la commune

- la dénomination des voies et la numérotation ;
- l'envoi du fichier aux différents partenaires : La Poste, EDF, ADN, etc. ;
- la fourniture des numéros, la pose, l'entretien et le renouvellement éventuel des plaques de rues ;
- l'information des habitants.

A la charge des habitants

- la récupération des plaques lors des permanences prévues (les conditions seront communiquées en temps utile au moyen d'un courrier personnalisé), si des personnes sont empêchées ou dans l'incapacité de le faire, se signaler en mairie ;
- la pose des numéros sur leurs habitations ;
- la transmission de leur nouvelle adresse à leurs contacts ;
- signaler le changement au service des cartes grises de la sous-préfecture (dans le mois qui suit), c'est gratuit, une étiquette est fournie à coller sur la carte grise ;

Cette démarche n'est pas obligatoire pour les pièces d'identité : passeport, permis de conduire.

- le nom du lieu-dit pourra être conservé à condition qu'il soit noté avant le numéro de la voie.

Une attestation du changement du nom de rue ou certificat de numérotation peuvent être fournis par la mairie en cas de besoin.

Afin de faciliter les recherches d'adresse pour les livraisons, l'intervention des services de secours, mettre à jour les GPS et à l'avenir raccorder chaque foyer à la fibre optique, la numérotation et la dénomination des voies communales dans les quartiers et les écarts sont devenues une nécessité.

Aussi, l'adressage communal va être mis en place d'ici la fin de l'année impliquant pour beaucoup un changement d'adresse.

C'est au Cabinet GEOA de Labatie d'Andaure qu'a été confiée la mission de recenser chaque chemin, route ou voie communale susceptibles d'être nommés ou renommés. Un tableau a ainsi été créé comportant les modifications et les créations d'une centaine de voies.

Il a donc fallu pour chacune d'entre elles définir un nom, le plus souvent pour plus de facilité en fonction du cadastre, selon l'appellation connue par les habitants, mais aussi en tenant compte des appellations synonymes dans les communes limitrophes.

Si dans la ville intra-muros, le nom des rues et la numérotation restent inchangés conservant la méthode des numéros pairs et impairs, pour les voies extérieures c'est la numérotation métrique qui a été privilégiée : chaque habitation, local ou entreprise recevant un numéro calculé selon la distance du foyer à partir du début de la voie y menant.

Une délibération validant le nouvel adressage doit être votée en conseil municipal pour en engager la réalisation.



Contact

Mairie de Lamastre
Tél. 04 75 06 41 92

Ouverture du plan d'eau



BAIGNADE SURVEILLÉE DU 26 JUIN AU 31 AOÛT 2021 INCLUS.

Les services techniques de la mairie ont procédé à l'installation du barrage du plan d'eau. Sur le sable, au bord de l'eau ou sous un arbre, détente et farniente seront de rigueur, cette année encore !

Ce plan d'eau aménagé pour la baignade offre un espace de fraîcheur et dispose d'une aire de pique-nique ainsi que d'une aire de jeux pour les enfants. Les portes des cabines usées par le temps, ont été changées.

La baignade est surveillée tous les jours (sauf le lundi) de 12h30 à 18h. Elle est **GRATUITE**.



Tiers-lieu « La Place »

« La Place », c'est quoi ?

C'est un espace numérique, plus exactement un tiers-lieu, situé au 18 rue Ferdinand Hérold, à Lamastre, juste en face de La Poste. Il est porté par l'AFPA, l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.

« La Place », c'est pour qui ?

La Place est accessible à toute personne qui souhaite sortir de chez elle et partager un espace pour : télé-travailler (on parle alors de co-working) ; télé-étudier ou se former à distance (ou co-learning) ; participer à des ateliers numériques ; se réunir (mise à disposition de salles).

Comment ?

2 personnes, Céline Debaud, médiatrice numérique, et Guillem Renoud-Lyat, service civique, vous accueillent, vous accompagnent et vous informent.

Des ordinateurs sont à disposition ainsi qu'un copieur, un paper board, un vidéo-projecteur et un écran de projection.

Pourquoi ?

L'AFPA propose une offre de près de 40 formations à distance, certifiante, dans de nombreux secteurs d'activité : numérique, bâtiment, commerce, industrie, tourisme, social, automobile... Elle met à disposition cet espace, convivial, favorable aux échanges, aux rencontres et donc au développement de vos projets professionnels ou d'apprentissage.

Bonne humeur, wifi, café, thé compris : vous n'avez qu'à venir et vous installer !



Quand ?

Du mardi au samedi de 8h00 à 13h00

Contacts :

Tél. 04 75 06 10 40
laplace07@afpa.fr

Installation d'un casier extérieur à la bibliothèque



Depuis le 25 mai 2021, la bibliothèque municipale de Lamastre est équipée d'une boîte de retour.

Celle-ci est installée à l'extérieur du bâtiment, ce qui permet aux lecteurs de pouvoir déposer leurs documents lorsque la bibliothèque est fermée.

Ce dispositif assure la continuité du service public et répond à une forte demande des usagers.

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Contact

Janie ZELLER
Animatrice / Responsable RAM
07270 LAMASTRE

Tél. : 06 49 53 71 76

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est géré par l'association La Ribambelle, comme le Multi-accueil et le centre de loisirs de Lamastre.

C'est un service gratuit, mis en place pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants des 11 communes de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Le RAM est ouvert le lundi de 8h30 à 17h, le mercredi de 9h à 14h et sur rendez-vous.

Janie Zeller est l'animatrice-responsable du RAM depuis septembre 2020.

Elle organise des temps collectifs à Lamastre les lundis matins et à Désaignes certains mercredis matins.

Ces « temps d'éveil » permettent aux assistantes maternelles et aux enfants de se retrouver, de partager des activités d'éveil, des lectures, des comptines ou chansons et aux adultes d'échanger autour de la profession.

Le RAM organise également des temps à la bibliothèque « bébés lecteurs », et peut organiser des animations à thème, des sorties et des spectacles lorsqu'ils seront à nouveau possibles.

Pendant les périodes de confinement, le RAM suspend les temps d'éveil, mais reste ouvert pour toute question concernant des démarches ou besoin de soutien.

Un blog et une page Facebook « La Ribambelle » permettent des espaces de communication.



- **POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES**, le RAM est un lieu d'information sur les démarches (agrément, pratique du métier, aides possibles...), des propositions de formations ; un lieu de partage d'expériences et de valorisation du métier.

- **POUR LES PARENTS** c'est un lieu d'information et d'orientation, recherche de mode de garde, conseils, échange et soutien autour de l'éducation et de la parentalité. Il propose des actions parentalité comme l'an dernier (et peut-être renouvelé) temps de « massage en famille » en petits groupes, avec une intervenante spécialisée.

- **POUR LES ENFANTS**, le RAM propose un espace de jeux et de rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes. Un groupe d'enfants du multi-accueil est présent aux ateliers du lundi. Des ateliers à thèmes peuvent avoir lieu, musique, motricité, manipulations, peinture, chansons,... Cette année nous accueillons des intervenantes en langue des signes pour bébé.

Ma commune en fleurs



Un concours sur photos, gratuit et ouvert à tous !

Organisé par la municipalité, il invite tous les lamastrois à participer.

Qu'ils habitent en centre-ville, dans les quartiers alentour, lieux-dits ou hameaux, les habitants qui fleurissent leurs maisons, terrasses, fenêtres, jardins ou les commerces peuvent s'inscrire et envoyer des photos à ccm@lamastre.fr.

Une seule photo de chaque participant, sélectionnée préalablement par le jury, sera mise en ligne sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook « Ville de Lamastre ».

La population sera invitée à voter pour sa photo préférée dans chaque catégorie. Ces votes interviendront pour 50% dans la note finale. Les lauréats seront personnellement informés de la date de la remise des prix. Durant cette cérémonie, le classement sera annoncé. Les 3 premiers de chaque catégorie seront primés et recevront un prix sous forme de lots.

Un concours dont le but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement contribuant à renforcer la qualité de vie et l'embellissement de la commune.

Les 4 catégories :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardins et/ou potagers ;
- Catégorie 2 : Balcons, terrasses, fenêtres ou mur fleuris ;
- Catégorie 3 : Commerces, entreprises et professionnels du tourisme ;
- Catégorie 4 : Fermes.

Renseignements et règlement :

Tél. : 04 75 06 36 98

Courriel : ccm@lamastre.fr

Les jardiniers de Macheville



L'historique de l'école de production « Les jardiniers de Macheville » remonte à l'année 2018 où deux projets sont menés de front par les conseils d'administration de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld ; proposer l'ouverture de nouvelles formations au lycée en vue d'attirer de nouveaux élèves et créer un nouvel établissement sous la forme d'une « école de production » dans les métiers du paysage.

C'est ainsi que l'école a ouvert au 28 septembre 2020 avec une session de 9 jeunes apprenants qui préparent un CAP jardinier-paysagiste.

La région Auvergne-Rhône-Alpes soutient fortement cette initiative qui est la première sur Ardèche-Drôme, et apporte 50 000 € au budget de l'école sur l'année scolaire en cours.

Le directeur Jérôme Badol et le conseil d'administration ont recherché des soutiens financiers pour les investissements et ont obtenu une aide importante de la fondation Crédit Agricole pour 20 000 € ainsi que 5 000 € de Groupama pour le flockage du fourgon. L'entreprise « Amplitude Bois » a apporté son soutien par un don de matériels.

Depuis la rentrée, ce sont 25 chantiers qui ont été réalisés par les élèves en apprentissage, accompagnés par leurs maîtres professionnels Roland Chabrol et Guillaume Favé qui sont des chefs d'entreprise. Les travaux ont été réalisés chez des particuliers du territoire après acceptation de devis, mais également auprès de la commune d'Empurany où les élèves ont aménagé les abords de l'espace d'accueil des camping-cars.

Avant l'été, l'implantation du mobilier de l'arboretum Descours au Mas sera en partie réalisée par l'école.

Avec l'ouverture d'une 2^{ème} classe à la rentrée prochaine, de nouveaux chantiers sont à trouver pour la campagne 2021-2022.



Poursuite de l'aménagement de l'Arboretum



L'aménagement de l'Arboretum Gérard Descours se poursuit et le site devient de plus en plus mis en valeur, pour le plus grand plaisir de tous !

Ce début d'année a vu l'implantation d'une quarantaine de supports forestiers destinés à recevoir les plaques d'identification des arbres remarquables présents dans l'Arboretum. Cette installation a été réalisée par l'école de production de Lamastre.

Une signalétique qui vient compléter les fiches pédagogiques déjà installées pour une meilleure connaissance de la flore, faune et biodiversité riche sur le site.

INSTALLATION DE MOBILIERS

La rentrée verra le lieu s'enrichir de mobiliers.

A l'entrée, une barrière chicane et un panneau d'information seront installés ainsi qu'une « corbeille 3 tris » sélective pour une gestion plus propre des déchets.

Deux porte-vélos permettront aux visiteurs de déposer leur cycle le temps d'une halte piétonnière.

Au détour d'un arbre ou d'un point de vue, des banquettes de repos jalonneront le parcours.

Une aire de pique-nique équipée de tables et bancs pour 6 à 8 personnes sera installée au cœur de l'Arboretum sur la plateforme.

Sur la partie haute de l'Arboretum seront installées deux chaises longues, une table avec bancs attenants.

Une toilette sèche munie d'un éclairage solaire sera aussi installée. Cet équipement a été financé au 2/3 par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR).

Des mobiliers originaux et fabriqués à base de matériaux respectant l'environnement.

Légende :

1. Table de pique-nique, 2. Panneau d'information, 3. Corbeille, 4. Chaise longue



Cet aménagement a été pensé dans une démarche de développement durable veillant à préserver la biodiversité et privilégiant le bien-être des usagers. N'hésitez pas à venir vous balader dans ce bel environnement !

130^{ème} anniversaire de la gare de Lamastre



Après 5 années de travaux dans la Vallée du Doux, les premiers trains rejoignent Lamastre le 1^{er} juillet 1891, exploités par la compagnie Chemin de Fer Départemental (CFD).

L'inauguration de la ligne ferroviaire de 32,6 km entre Tournon et Lamastre a lieu le 12 juillet 1891, en présence du Ministre des Travaux Publics Yves Guyot et du Ministre de l'industrie, du commerce et des colonies Yves Roche. Ce fut l'occasion de 2 jours de fêtes à Lamastre. Trois trains quotidiens mixtes (voyageurs et marchandises) desservait Tournon en 1h25, avec arrêt dans 5 gares et haltes, un véritable exploit pour l'époque.



Exportation de bois dans les années 1900

Le 11 Juillet 1903 voit l'achèvement de la ligne vers Le Cheylard, par le tunnel des Nonières. Lamastre n'est plus gare terminus, ses voies sont modifiées, sa gare agrandie et Lamastre s'ouvre sur toute l'Ardèche, la Haute-Loire et même la Loire avec correspondance à Dunières.

Dès lors, la gare de Lamastre connaîtra un trafic de bois très important avec les coupes en montagne et la présence de la scierie Gaillard à l'entrée de la ville.

En 1924, plus de 8 000 tonnes de bois sont expédiées et la gare délivre 26 751 billets de voyageurs.

Le marché du mardi et les différentes foires attirent une foule importante. Les trains sont assurés intégralement avec des locomotives à vapeur.

La compagnie CFD emploie alors pour son réseau du Vivarais jusqu'à 380 personnes entre Ardèche et Haute-Loire.

L'année 1935 voit la mise en service des premiers autorails pour le trafic voyageurs. Les temps de voyage chutent ; Le Cheylard est à 45 minutes (10 arrêts), Tournon à 1h03 (12 arrêts).

Le trafic chute et le 31 octobre 1968 le réseau du Vivarais ferme.

Une nouvelle vie inespérée va commencer pour la gare de Lamastre avec en juillet 1969 la réouverture de la ligne Saint-Jean-de-Muzols (puis Tournon) - Lamastre à des fins touristiques.



Gare de Lamastre dans les années 1920

En 1989, 20 ans après sa réouverture, la ligne Tournon-Lamastre a déjà accueilli 1 million de voyageurs touristiques, plus de 2,5 millions aujourd'hui.

La gare de Lamastre devient une vraie star du cinéma, accueillant de nombreux tournages d'émissions TV et de films avec entre autres Jacques Villaret, Jacques Gamblin, André Dussollier, Astrid Bergès-Frisbey, Jean-Pierre Marielle et même Leonardo DiCaprio...

En avril 2008 : suspension de l'exploitation touristique.

Après 5 années de remise à niveau, la réouverture de la ligne a lieu en 2013. Entre temps les ateliers du réseau ont été construits à Lamastre, employant une dizaine de personnes et la gare de Lamastre accueille désormais l'Office de Tourisme.

(Source : Les amis du nouveau CFV).

Tribune de la majorité - 15 élus

Après une année compliquée par la pandémie et une situation fragile dans de nombreux domaines, les élus du groupe majoritaire envisagent avec optimisme la sortie de crise.

Qu'il soit adjoint ou conseiller, chacun a trouvé sa place au sein de l'équipe soudée autour de Jean-Paul Vallon et se consacre à sa mission dans les actions répondant aux attentes de la population. Le travail d'élu demande un grand investissement que chacun met en œuvre selon ses compétences et sa disponibilité pour faire avancer et aboutir les nombreux projets.

En plus de nos engagements et de notre participation active à la vie communale, nous siégeons également dans les structures externes comme la Communauté de communes du Pays de Lamastre, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), l'Agence Départementale de Tourisme (ADT), etc.

Le dernier budget communal le démontre, l'équipe s'est engagée dans des programmes ambitieux pour l'avenir de la commune : la construction de la salle polyvalente, la rénovation énergétique des bâtiments (écoles, crèche, logements, local de la fanfare, etc.) avec le but de faire des économies d'énergie et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, la refonte du site Internet, l'aire de jeux de La Pradette, la voirie, la vidéoprotection, l'adressage, l'Arboretum, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'accueil vélos, la Dolce Via dont l'accès sera matérialisé pour les promeneurs, les randonneurs et les cyclotouristes nombreux à la fréquenter pendant la saison touristique, etc.

Par ces actions concrètes menées par des groupes de travail investis et responsables, pleinement mobilisés, la commune conserve, préserve et développe son patrimoine, son cadre de vie et son dynamisme.

Un travail auquel il convient d'associer les services municipaux qu'ils soient administratifs, techniques ou des espaces verts qui apportent leur contribution, leur savoir-faire, leurs connaissances et compétences, pour le montage des dossiers ou la réalisation des divers chantiers communaux.

Que ce soit sur le plan économique, social, associatif, culturel ou sportif, les mois à venir permettront la mise en route d'autres projets auxquels l'équipe réfléchit et travaille pour qu'à la sortie de ces temps difficiles chacun reprenne confiance en l'avenir.

La belle saison arrivant, on ne peut que souhaiter qu'elle soit pour tous, riche en rencontres, échanges et convivialité pour retrouver ce lien social qui a tant manqué pendant la pandémie, à travers la reprise des activités commerciales, sportives, culturelles ou festives.

Bel été à tous.

Laurence Caillet, Jacky Chosson, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Bernadette Malard, Jean-Philippe Leynier, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Michel Rochette, Isabelle Trouilleton, Jean-Paul Vallon, Marceline Vigne.

Publication de la liste ensemble et unis pour Lamastre

1500 caractères (bis)

En guise de main tendue, c'est la portion congrue, le minimum légal !

Le Padd, document d'orientation qui fixe les objectifs du PLU (plan local d'urbanisme), prévoyait le dynamisme du centre-ville par le maintien des commerces et on nous propose 5 projets en périphérie : Laye, Mourier, le Pont, Les Faysses, Les Payas. Mais qu'en est-il de l'immeuble Charel, dont la sécurité dépend des barrières qui le ceinturent et qui interpellent les passants ? Que dire des trottoirs sur lesquels poussettes et fauteuils roulants ont bien du mal à avancer ? Qu'en est-il de l'accessibilité de la mairie ?

Le déplacement de l'arrêt de bus en centre-ville, annoncé à notre grande surprise lors du CM du 7 décembre, est devenu réalité : un abri positionné

loin de l'accès au bus, pas d'aménagement PMR et un trottoir inesthétique. N'aurait-il pas été préférable d'en discuter avant ?

La salle des fêtes Jean Paul VALLON qui s'enracine dans la zone du Pont est un exemple parfait du fruit d'un pari hasardeux : son sort est lié aux caprices du Doux et des événements météorologiques. Le drame de la vallée de la Roya et la crue de 1963 n'ont pas apporté de leçons. Lamastre est-elle placée sous la protection des Dieux ? L'institution d'une taxe GEMAPI, à la charge de tous les contribuables de la Comcom, viendrait-elle financer ces risques ?

En tant qu'élus, nous sommes disponibles et volontaires pour que Lamastre soit un village où il fait bon vivre.

S Guiot, P Ranc, O Gamon, C Garnier



ville de
La Mâstre

ANIMATIONS MUSICALES

« Les jeudis de l'été »

→→ Programme ←←

Jeudi 8 juillet · Wonder Brass Band
Jeudi 15 juillet · Atypic Groove
Jeudi 22 juillet · Les Chats Badins
Jeudi 29 juillet · The Memory Box
Jeudi 5 août · Lâche pas la patate
Jeudi 12 août · Le Pépères Band
Jeudi 19 août · Trio Colibri
Jeudi 26 août · Coquillages et Crustacés

en déambulation
à partir de 20h